

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité d'Hébertville tenue 4 mai 2015, à 20h00, à la salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville d'Hébertville.

PRÉSENTS :

Mme	Doris Lavoie	Mairesse
M.	Robert Duchesne, conseiller	district # 1
M.	Yves Rossignol	district # 2
Mme	Éliane Champigny conseillère	district # 3
M.	Delano Guérin, conseiller	district # 4
M.	Marc Richard, conseiller	district # 5
M.	Christian Desgagnés, conseiller	district # 6

ÉGALEMENT PRÉSENT :

M. René Perron, directeur général et secrétaire-trésorier

ABSENTE :

Mme Kathy Fortin, directrice générale adjointe

1. Période d'introspection
2. Mot de bienvenue de la mairesse et constat du quorum

À 20h00, la Mairesse, Madame Doris Lavoie préside et après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte en souhaitant la bienvenue aux citoyens présents.

3. ADMINISTRATION

3.A. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

4432-2015

Il est proposé par le conseiller M. Robert Duchesne, appuyé par la conseillère Mme Éliane Champigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que le Conseil municipal d'Hébertville adopte le projet d'ordre du jour, tout en ajoutant le point suivant :

10. Affaires nouvelles

10.A. Ministère des transports du Québec (MTQ) -
Limite de vitesse Route d'Hébertville

3.B. EXEMPTION DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DES SÉANCES SPÉCIALES DU 9 MARS 2015 ET DU 20 AVRIL 2015

4433-2015

Il est proposé par le conseiller Delano Guérin, appuyé par la conseillère Mme Éliane Champigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'exempter la lecture du procès-verbal des séances spéciales du 9 mars 2015 et du 20 avril 2015.

ORDRE DU JOUR

1. Période d'introspection
2. Mot de bienvenue de la Mairesse et constat du quorum
3. Administration
 - 3.A. Lecture et acceptation de l'ordre du jour
 - 3.B. Exemption de la lecture du procès-verbal des séances du 9 mars 2015 et du 20 avril 2015

- 3.C. Adoption du procès-verbal des séances du 9 mars 2015 et du 20 avril 2015
- 3.D. Retour et commentaires sur le procès-verbal des séances du 9 mars 2015 et du 20 avril 2015

4. Résolutions

- 4.A. Ressources humaines - Renouvellement du contrat pour le poste d'inspectrice en bâtiment et en environnement
- 4.B. Travaux publics - Achat de pneus d'été pour les camions de la Voirie Municipale
- 4.C. Barrage routier - Demande de Leucan
- 4.D. Taxes de service pour la collecte des matières résiduelles - Abrogation de la résolution 4102-2014
- 4.E. Corporation de développement d'Hébertville - Publicité sur napperon
- 4.F. Croix-Rouge Canadienne - Entente services aux sinistrés
- 4.G. Publicité des activités de la Municipalité d'Hébertville - Achat d'un téléviseur
- 4.H. Véloroute des bleuets - Contrat de commercialisation et coordination de l'entretien 2015
- 4.I. Toilette publique - Plaines Vertes
- 4.J. Office Municipal d'habitation - Mise à jour des paiements au 31 décembre 2013
- 4.K. Association des riverains du Lac-Vert - Demande d'éclairage des rues
- 4.L. Dépôt des états financiers 2014
- 4.M. Demande à Greenpeace - Impacts des actions prises à l'encontre d'entreprises de production
- 4.N. Avis de motion - Règlement relatif à l'occupation du domaine public
- 4.O. Dépôt de l'état des résultats au 31 mars 2015
- 4.P. Honoraires professionnels rédaction du mandat de gestion Mont Lac-Vert
- 4.Q. Carrières et sablières - Réfection rang Belle-Rivière
- 4.R. Avis de motion - Adoption du Règlement augmentant le fond de roulement de la Municipalité
- 4.S. Avis de motion - Emprunt pour le rang St-Isidore
- 4.T. Avis de motion - Camping et Hôtel de Ville
- 4.U. Ressources humaines - Embauche de personnel journaliers aux travaux publics

5. Correspondance

- 5.A. Motion de félicitation - Dépanneur Le Campagnard Les Mercuriades
- 5.B. Réseau Biblio du Saguenay-Lac-Saint-Jean - Bulletin de liaison LE RÉSEAU CULTUREL du Saguenay-Lac-Saint-Jean
- 5.C. Les filles d'Isabelle - Remerciements
- 5.D. Diocèse de Chicoutimi - Remerciements
- 5.E. Coalition Québécoise pour le contrôle du tabac - Campagne « 10 dans 10 » sur le tabagisme

6. Loisirs et culture

- 6.A. Embellissement de la Municipalité - Proposition de services
- 6.B. Subvention camping - Décret d'exclusion M30
- 6.C. Optiparc - Relocalisation et achat
- 6.D. Salle du 222 rue Hudon - Attribution du nouveau nom
- 6.E. Commission des loisirs - Gestion budgétaire
- 6.F. La Grande Traversée - Autorisation

7. Urbanisme

- 7.A. Embauche d'une personne ressource à l'urbanisme
- 7.B. Comité de suivi Projet ValEo - Représentation
- 7.C. Demande de consultation gratuite au SARP - 474, rang St-Isidore
- 7.D. Achat d'enseignes magnétiques pour voiture
- 7.E. Entente avec un technicien forestier
- 7.F. Arbres dangereux - Propriété Municipale

8. Dons et subventions

- 8.A. Madame Régine Tremblay et Bluety one - Demande d'aide financière pour la saison de Gymkhana 2015
- 8.B. Madame Séléna Jauvin - Demande d'aide financière pour la saison de Gymkhana 2015
- 8.C. Orchestre symphonique du Saguenay-Lac-Saint-Jean - Invitation à un Vin, bière, fromage et musique
- 8.D. Garde Notre-Dame d'Hébertville - Campagne de financement 2015
- 8.E. Fondation du centre de réadaptation en déficience intellectuelle et troubles envahissants du développement du Saguenay-Lac-Saint-Jean - Tournoi de golf de la Fondation du CRDITED
- 8.F. Chambre et Jeune Chambre de commerce et d'industrie Lac-Saint-Jean-Est - Invitation au Tournoi de golf CCI 2015
- 8.G. Anciens élèves de l'École Curé-Hébert - Demande de gratuité de la salle Amithèque
- 8.H. École secondaire Curé-Hébert - Gala reconnaissance 2015
- 8.I. Demande d'aide financière - Marc-Antoine Bettez

9. Rapport des comités

10. Affaires nouvelles

10.A. _____

10.B. _____

11. Liste des comptes

12. Période de questions

13. Levée de l'assemblée

3.C. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DES SÉANCES SPÉCIALES DU 9 MARS 2015 ET DU 20 AVRIL 2015

4434-2015

Il est proposé par le conseiller M. Marc Richard, appuyé par le conseiller Christian Desgagnés, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que le procès-verbal des séances du 9 mars 2015 et du 20 avril 2015, dont une copie conforme a été signifiée à tous les membres du Conseil, dans les délais prévus par la Loi, soient approuvés tels que rédigés.

3.D. RETOUR ET COMMENTAIRES SUR LES SÉANCES SPÉCIALES DU 9 MARS 2015 ET DU 20 AVRIL 2015

Aucun commentaire soulevé.

4. RÉSOLUTIONS

4.A RESSOURCES HUMAINES - RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE L'INSPECTRICE EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT

CONSIDÉRANT QUE le contrat de travail de la responsable de l'urbanisme prévoit une renégociation des conditions salariales après trois ans;

CONSIDÉRANT l'entente convenue et la recommandation du comité des ressources humaines;

4435-2015

Il est proposé par le conseiller M. Marc Richard, appuyé par le conseiller M. Delano Guérin, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De modifier le contrat de travail de la personne responsable de l'inspection en bâtiment et en environnement en considérant les conditions salariales retenues par le comité des ressources humaines.

4.B. TRAVAUX PUBLICS - ACHAT DE PNEUS D'ÉTÉ POUR LES CAMIONS DE LA VOIRIE MUNICIPALE

CONSIDÉRANT l'usure des pneus d'été des deux camions dix-roues;

CONSIDÉRANT la sécurité des travailleurs et des usagers de la route;

CONSIDÉRANT les deux soumissions reçues;

4436-2015

Il est proposé par le conseiller M. Christian Desgagnés, appuyé par le conseiller M. Robert Duchesne, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser l'achat des pneus d'été pour les deux camions dix-roues au montant de 6 617,96 \$ taxes incluses selon la soumission # 2308 de MCT Pneus Inc. de Normandin.

4.C. BARRAGE ROUTIER - DEMANDE DE LEUCAN

CONSIDÉRANT QUE la société LEUCAN demande à la municipalité d'Hébertville de fermer une ou des rues afin de faciliter la collecte de fonds sur le territoire;

CONSIDÉRANT QUE cette demande est adressée à toutes les municipalités de la MRC Lac-Saint-Jean-Est;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité d'Hébertville participe déjà au défi de ski LEUCAN au Mont Lac-Vert;

4437-2015

Il est proposé par le conseiller M. Delano Guérin, appuyé par le conseiller M. Marc Richard, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De refuser la demande de Leucan.

4.D. TAXES DE SERVICE POUR LA COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES - ABROGATION DE LA RÉSOLUTION 4102-2014

CONSIDÉRANT la résolution de la coalition des domaines du 30 novembre 2014, déposée à la Municipalité le 20 avril 2015, et qui demande l'abrogation de la résolution 4102-2014;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité d'Hébertville a adopté cette résolution en réponse à la correspondance déposée par la coalition des domaines, en août 2014, et qui mentionnait que la responsabilité des ordures était la responsabilité de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la collecte des matières résiduelles se fait depuis le 1^{er} janvier 2015;

CONSIDÉRANT les obligations de la municipalité envers la Régie des matières résiduelles (RMR) suite à cette résolution;

CONSIDÉRANT l'entente prise entre les représentants de la Municipalité et les représentants de la coalition à savoir que chacun des domaines de villégiature va faire parvenir à la Municipalité une lettre d'engagement spécifiant qu'il a un contrat de collecte des ordures valide au 1^{er} janvier 2016;

CONSIDÉRANT QUE suite à la réception de cette lettre, la municipalité d'Hébertville avisera la RMR de ne plus effectuer la collecte des matières résiduelles dans les domaines ayant un contrat de ramassage;

4438-2015

Il est proposé par le conseiller M. Robert Duchesne, appuyé par le conseiller M. Christian Desgagnés, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De ne pas abroger la résolution 4102-2014 et de poursuivre la démarche entendue entre la coalition et les représentants de la Municipalité.

4. E. CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT D'HÉBERTVILLE - PUBLICITÉ SUR NAPPERON

CONSIDÉRANT QUE la Corporation de développement d'Hébertville doit imprimer de nouveaux napperons;

CONSIDÉRANT QUE la Corporation désire imprimer 25 000 copies du nouveau napperon;

CONSIDÉRANT QUE la Corporation demande à la Municipalité de renouveler sa publicité au montant de 175 \$;

4439-2015

Il est proposé par le conseiller M. Christian Desgagnés, appuyé par la conseillère Mme Éliane Champigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De renouveler la publicité de la Municipalité au montant de 175 \$ taxes incluses.

4. F. CROIX ROUGE CANADIENNE - ENTENTE DE SERVICES AUX SINISTRÉS

CONSIDÉRANT les services d'accueil, d'information, d'hébergement de secours, d'alimentation de secours, d'habillement de secours et de premiers soins inclus dans cette entente;

CONSIDÉRANT l'expertise de la Croix-Rouge en la matière;

CONSIDÉRANT que la contribution demandée à la Municipalité pour chacune des années de l'entente est de 0,15 \$ per capital;

CONSIDÉRANT que la population de la Municipalité s'élève à 2 486 personnes;

CONSIDÉRANT que la contribution pour l'année 2015 est de 372,90 \$;

4440-2015

Il est proposé par le conseiller M. Yves Rossignol, appuyé par le conseiller M. Delano Guérin, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser la mairesse, madame Doris Lavoie et le directeur général, monsieur René Perron à signer cette entente au nom de la municipalité d'Hébertville. De payer la somme de 372,90 \$ pour assurer la contribution municipale à la première année de l'entente de services aux sinistrés.

4.G. PUBLICITÉ DES ACTIVITÉS DE LA MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE - ACHAT D'UN TÉLÉVISEUR

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

4.H. VÉLOROUTE DES BLEUETS - CONTRAT DE COMMERCIALISATION ET COORDINATION DE L'ENTRETIEN 2015

CONSIDÉRANT QUE la municipalité d'Hébertville est associée à la «Véloroute des bleuets» par le «Horst de Kénogami»;

CONSIDÉRANT QUE nous devons renouveler les protocoles d'entente associés au «Horst de Kénogami»;

4441-2015

Il est proposé par le conseiller M. Marc Richard, appuyé par le conseiller M. Robert Duchesne, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De mandater la Mairesse et le directeur général ou la directrice générale adjointe à signer au nom de la municipalité d'Hébertville les documents permettant le renouvellement des protocoles - réseau associé «Horst de Kénogami».

4.I. TOILETTE PUBLIQUE - PLAINE VERTE

CONSIDÉRANT la nécessité d'offrir des cabinets d'aisance aux gens qui fréquentent et utilisent les infrastructures récréatives sur la plaine verte;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre du Village-relais, nous devons offrir des cabinets d'aisance aux voyageurs;

CONSIDÉRANT la possibilité d'obtenir une subvention de la Politique Nationale de la Ruralité III;

CONSIDÉRANT QUE pour obtenir une subvention nous devons avoir des plans et devis ainsi que des coûts détaillés;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est exigible à une subvention de 60 841.58 \$ provenant du Programme Nationale de la Ruralité et que ce programme couvre 80 % des coûts admissibles;

CONSIDÉRANT QUE les toilettes de la plaine verte sont désuètes et ne sont pas accessibles en tout temps;

CONSIDÉRANT QUE lors de la rencontre du 29 avril 2015 la Commission des loisirs a analysé les objectifs du programme et qu'elle a recommandé l'implantation d'un bloc sanitaire pour la plaine verte ;

4442-2015

Il est proposé par le conseiller M. Delano Guérin, appuyé par la conseillère Mme Éliane Champigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De mandater la direction générale pour obtenir des plans et devis ainsi qu'une estimation des coûts de construction, si nécessaire.

4.J. OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION - MISE À JOUR DES PAIEMENTS AU 31 DÉCEMBRE 2013

CONSIDÉRANT le manque à gagner de 2 339 \$ pour rencontrer les obligations municipales dans le cadre du programme de supplément au loyer et le versement en trop d'une somme de 243 \$ pour le programme d'habitat à loyer modique pour l'année 2013;

4443-2015

Il est proposé par le conseiller M. Robert Duchesne, appuyé par le conseiller M. Marc Richard, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser le paiement de 2 096 \$ à l'Office municipal d'habitation afin de régulariser les comptes au 31 décembre 2013 et de permettre ainsi à la Municipalité de satisfaire à ses obligations envers cet organisme.

4.K. ASSOCIATION DES RIVERAINS DU LAC-VERT - DEMANDE D'ÉCLAIRAGE DES RUES

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

4.L. DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS

CONSIDÉRANT le rapport des vérificateurs de la Municipalité;

Il est proposé par le conseiller M. Marc Richard, appuyé par la conseillère Mme Éliane Champigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

4444-2015

D'accepter le dépôt des états financiers de la municipalité d'Hébertville se terminant le 31 décembre 2014 indiquant un surplus de fonctionnement de l'exercice de 29 036 \$.

4.M. DEMANDE À GREENPEACE - IMPACTS DES ACTIONS PRISES À L'ENCONTRE D'ENTREPRISE DE PRODUCTION

CONSIDÉRANT la prise de position par de nombreux élus et parties prenantes dans le litige entre Greenpeace, la compagnie forestière Produits Forestiers Résolu et des effets sur les acteurs des régions et les collectivités forestières;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal de la Municipalité d'Hébertville et d'autres municipalités soutiennent qu'il est important de signifier à Greenpeace les effets de leurs actions sur la durabilité des générations présentes et futures;

CONSIDÉRANT QUE l'industrie forestière, dont Produits Forestiers Résolu, tout comme toutes les entreprises forestières québécoises, doivent respecter des normes

gouvernementales et environnementales très strictes et obligatoires;

CONSIDÉRANT QUE la ressource forestière est exploitée et gérée dans une perspective de développement durable;

CONSIDÉRANT QUE l'aménagement durable des forêts vise à maintenir ou à améliorer la santé à long terme des écosystèmes forestiers afin d'offrir aux générations d'aujourd'hui et de demain les avantages environnementaux, économiques et sociaux que procurent ces écosystèmes;

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec apporte un soin jaloux à l'évaluation de la performance forestière et environnementale et que l'accès à la matière ligneuse en forêt publique est un privilège accordé à un nombre restreint d'organismes, d'entreprises forestières et d'usines de transformation du bois;

CONSIDÉRANT QUE ceux qui jouissent de ce privilège doivent s'acquitter de certaines obligations notamment celles de s'assurer que la récolte des bois respecte les indicateurs de performance établis par ce dernier;

CONSIDÉRANT QUE le Ministère a mis en place un outil précieux pour la mise en œuvre du nouveau régime forestier soit un système de gestion environnementale et d'aménagement durable des forêts;

CONSIDÉRANT QUE ce système permet de réduire les impacts de ces activités d'aménagement forestier sur l'environnement par la mise en place, dans toutes les régions du Québec, de mécanismes de gestion rigoureux;

CONSIDÉRANT QU'en 2005, le Ministère a adopté onze (11) Objectifs de Protection et de Mise en Valeur (OPMV) des ressources du milieu forestier qui ont été intégrés aux plans généraux d'aménagement forestier de 2008-2013. Chaque unité d'aménagement forestier a des objectifs qui devaient être atteints par la réalisation d'activités d'aménagement forestier.

CONSIDÉRANT QUE le Ministère a étudié ces activités dans le but de vérifier si les modifications avaient des effets néfastes sur l'environnement forestier;

CONSIDÉRANT QUE par sa réglementation, le Ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs s'est employé à trouver les moyens pour y remédier;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement a adopté une politique de consultation sur les orientations du Québec en matière de gestion et de mise en valeur du milieu forestier;

CONSIDÉRANT QUE cette politique encadre la tenue des consultations publiques que le ministre des Ressources naturelles tient auprès de la population du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la forêt, au Québec tout comme ailleurs, contribue largement à l'économie, à la vie sociale et à des mesures de conservation et de protection de la planète;

CONSIDÉRANT QUE dans l'ensemble des régions au Québec, la forêt, c'est le pain et le beurre des citoyens

qui l'habitent et que nous en prenons un soin jaloux, pour les générations futures;

CONSIDÉRANT QUE l'industrie forestière, dont Produits Forestiers Résolu, est également coincée dans un litige portant sur les autorisations requises auprès des peuples autochtones et sur la préservation d'une aire protégée pour le caribou forestier, alors que ces dossiers relèvent d'instances gouvernementales;

4445-2015

Il est proposé par le conseiller M. Delano Guérin, appuyé par le conseiller M. Robert Duchesne, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que Greenpeace évalue dorénavant les impacts de leurs actions sur les travailleurs, leurs familles et les régions, dans leur campagne de boycottage de produits provenant de la transformation par les industriels forestiers du Québec de la matière ligneuse et de la forêt;

Que Greenpeace trouve des solutions par des pourparlers afin de mettre un terme aux effets désastreux sur l'économie de plusieurs régions du Québec, dans leur litige envers cette industrie;

Qu'une copie de la présente résolution soit transmise à :

- M. Nicolas Mainville, directeur pour Greenpeace Québec;
- M. Richard Garneau, Président et Chef de la direction Produits Forestiers Résolu;
- M. Philippe Couillard, député du comté Roberval et Premier ministre du Québec;
- Mme Stéphanie Vallée, Ministre de la Justice et Procureure générale du Québec, Ministre responsable de la Condition féminine, ministre responsable de la région de l'Outaouais;
- M. Laurent Lessard, Ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs;
- M. Jacques Daoust, Ministre de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations;
- M. David Heurtel, Ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques;
- M. Pierre Moreau, Ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
- M. Stéphane Bédard, Chef de l'opposition officielle;
- M. François Legault, Chef du deuxième groupe d'opposition;
- Municipalités de la MRC Lac-Saint-Jean-Est;
- MRC Domaine-du-Roy;
- MRC Maria-Chapdelaine;
- MRC Lac-Saint-Jean-Est.

4.N. AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT RELATIF À L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Avis de motion est par la présente donné par Monsieur Marc Richard, conseiller qu'il compte déposer, à une séance ultérieure du Conseil, un projet de règlement visant à adopter le règlement relatif à l'occupation du domaine public.

4446-2015

Il est également résolu qu'un avis soit donné pour la dispense de la lecture du règlement lors de son adoption.

4.O. DÉPÔT DE L'ÉTAT DES RÉSULTATS AU 31 MARS 2015

4447-2015

Il est proposé par le conseiller M. Christian Desgagnés, appuyé par le conseiller M. Delano Guérin, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter le dépôt des résultats au 31 mars 2015.

4.P. HONORAIRE PROFESSIONNELS RÉDACTION MANDAT DE GESTION MONT LAC-VERT

CONSIDÉRANT la résolution 3932-2014 concernant le dépôt de l'analyse des modes de gestion possibles produite par la firme comptable Deloitte S.E.N.C.R;

CONSIDÉRANT la résolution # 4100-2014 concernant la fin du mandat de gestion avec la Coopérative de solidarité du Mont-Lac-Vert au 31 mai 2015;

CONSIDÉRANT la mise en place récente d'un organisme sans but lucratif œuvrant sous le nom de Gestion récréotouristique du Mont Lac-Vert;

CONSIDÉRANT la nécessité de signer un mandat de gestion vis-à-vis cet organisme pour les opérations courantes des activités de loisirs du Mont Lac-Vert;

4448-2015

Il est proposé par le conseiller M. Marc Richard, appuyé par le conseiller M. Christian Desgagnés, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De mandater la firme d'avocats Simard Boivin Lemieux afin d'accompagner la Municipalité dans la mise en place de l'organisme et de rédiger la prochaine entente de gestion pour le mandataire des activités du Mont Lac-Vert.

4.O. CARRIÈRES ET SABLIERES - RÉFECTION RANG BELLE-RIVIÈRE

CONSIDÉRANT QUE le programme carrière et sablière peut être utilisé seulement dans les routes rurales;

CONSIDÉRANT QUE le rang Belle-Rivière fait partie de cette catégorie;

CONSIDÉRANT QUE ce rang a besoin de réfection urgente à la hauteur du km 3;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire d'excaver la matière gélive, sur 50 m, de la remplacer par du MG 20 et de dégager les calvettes pour permettre l'écoulement des eaux de fontes et de pluies;

4449-2015

Il est proposé par le conseiller M. Robert Duchesne, appuyé par le conseiller M. Delano Guérin, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'effectuer les travaux nécessaires et de défrayer le coût de cette réfection qui oscille à environ 6 000 \$ à même le programme carrière et sablière.

4.R. AVIS DE MOTION - ADOPTION DU RÈGLEMENT AUGMENTANT LE FONDS DE ROULEMENT DE LA MUNICIPALITÉ

4450-2015

Avis de motion est donné par madame Éliane Champigny, conseillère, que lors d'une séance

ultérieure du Conseil, il y aura dépôt d'un projet de règlement décrétant une augmentation du fonds de roulement de la municipalité d'Hébertville d'une somme de 53 325 \$. Avis est également donné par la présente que ledit règlement fera l'objet d'une dispense de lecture lors de son adoption

4.S. AVIS DE MOTION - RÉFECTION MAJEURE DU RANG ST-ISIDORE

4451-2015

Avis de motion est donné par madame Éliane Champigny, conseillère, que lors d'une séance ultérieure du Conseil, il y aura dépôt d'un projet de règlement décrétant un emprunt de 1 644 395 \$ permettant de réaliser une réfection majeure de 4 km du rang St-Isidore. Avis est également donné par la présente que ledit règlement fera l'objet d'une dispense de lecture lors de son adoption.

4.T. AVIS DE MOTION - RÉNOVATION AU CAMPING ET À L'HÔTEL DE VILLE

4452-2015

Avis de motion est donné par madame Éliane Champigny, conseillère, que lors d'une séance ultérieure du Conseil, il y aura dépôt d'un projet de règlement décrétant un emprunt de 80 000 \$ permettant de réaliser des rénovations aux bâtisses du terrain de camping et de l'Hôtel de Ville, de même que l'achat de jeux.

4.U. RESSOURCES HUMAINES - EMBAUCHE AUX TRAVAUX PUBLICS POSTE JOURNALIER

CONSIDÉRANT QUE les travaux publics sont en manque d'effectif;

4453-2015

Il est proposé par le conseiller M. Marc Richard, appuyé par le conseiller M. Robert Duchesne, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De mandater le directeur général afin qu'une annonce soit faite dans le journal Progrès-Dimanche en date du 9 mai 2015 au montant de 1 284,75 \$.

5. CORRESPONDANCE

5.A. MOTION DE FÉLICITATION - DÉPANNEUR LE CAMPAGNARD LES MERCURIADES

Mme la mairesse, Doris Lavoie, dépose une motion de félicitations pour le Dépanneur le Campagnard.

Le dépanneur «Le Campagnard d'Hébertville» a été récompensé lors du 35^{ième} gala du prestigieux concours d'affaires «Les Mercuriades», qui a rassemblé plus de 900 personnes, au Palais des congrès de Montréal, le 16 avril dernier.

Le dépanneur «Le Campagnard» a remporté les grands honneurs dans la catégorie Gestion proactive de la main-d'œuvre, volet PME. Cette catégorie vise à récompenser les accomplissements d'une entreprise en matière de la gestion de la main-d'œuvre.

Mesdames Vermette et Boulianne, propriétaires, sont des exemples d'innovation et d'entrepreneures. «Elles démontrent que peu importe la grosseur ou la localisation d'une entreprise, si sa gestion est différente et inspirante, ça dépasse les frontières!» lance fièrement Monsieur Keyven Ferland, Président

de la Fédération des Chambres de commerce du Québec.

5.B. RÉSEAU BIBLIO DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN - BULLETIN DE LIAISON LE RÉSEAU CULTUREL DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Le Réseau BIBLIO nous fait parvenir le numéro de mars 2015 du Bulletin de liaison «Le Réseau culturel du Saguenay-Lac-Saint-Jean». Publié 4 fois par année, ce bulletin présente les diverses expériences culturelles vécues dans les municipalités. Ce sont des activités réalisées dans le cadre de l'entente spécifique de régionalisation visant à favoriser l'accessibilité à la culture dans les municipalités de moins de 5 000 habitants.

5.C. LES FILLES D'ISABELLE - REMERCIEMENTS

La Régente FDI, cercle N.D. 1161, Madame Mariette Savard, nous remercie pour la participation de la Municipalité au brunch du 19 avril dernier et de fait, le soutien à leur cause.

5.D. DIOCÈSE DE CHICOUTIMI - REMERCIEMENTS

La responsable du Comité de la Fête de la Fidélité, Diocèse de Chicoutimi, nous remercie pour le soutien financier de la Municipalité à la réalisation de cette fête. Lors de cette fête furent célébrés les jubilés d'or et de diamant de plus de 350 personnes, couples, prêtres, religieux et religieuses.

5.E. COALITION QUÉBÉCOISE POUR LE CONTRÔLE DU TABAC - CAMPAGNE « 10 DANS 10 » SUR LE TABAGISME

La correspondance de la Coalition Québécoise pour le contrôle du tabac est classée. Le Conseil ne désire pas adhérer à cette campagne.

6. LOISIRS ET CULTURE

6.A. EMBELLISSMENT DE LA MUNICIPALITÉ - PROPOSITION DE SERVICES

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

6.B. SUBVENTION CAMPING - DÉCRET D'EXCLUSION M30

CONSIDÉRANT QU'UNE demande d'aide financière a été déposée à Développement Économique Canada pour l'amélioration du bloc sanitaire et de l'aire de jeux extérieurs ;

CONSIDÉRANT QUE les travaux doivent être exécutés avant le 31 mars 2016;

CONSIDÉRANT QUE les travaux au camping totalisent un montant de 40 447 \$ taxes incluses;

4454-2015

Il est proposé par la conseillère Mme Éliane Champigny, appuyé par le conseiller M. Robert Duchesne, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De demander au gouvernement du Québec l'adoption d'un décret d'exclusion (M30), afin de permettre à la Municipalité de recevoir une subvention de Développement économique Canada pour

l'amélioration du bloc sanitaire et de l'aire de jeux extérieurs, pour l'année financière 2015-2016, et d'autoriser la mairesse et la direction générale à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents requis à cet effet.

6.C. OPTIPARC - RELOCALISATION ET ACHAT

Le conseiller, M. Marc Richard dénonce son intérêt et se retire du dossier à 20h40.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a cédé une partie des modules de jeux au CPE Amstramgram;

CONSIDÉRANT QUE la réalisation de l'Optiparc est une collaboration de la Municipalité et du Club Optimiste ;

CONSIDÉRANT QUE les citoyens du secteur ont manifesté leur désir de conserver ce parc;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'investissement quinquennal de la Municipalité prévoit un investissement de 5 000 \$ en 2015 pour l'achat de nouveau module;

CONSIDÉRANT QUE lors de la rencontre du 29 avril 2015 la Commission des loisirs a analysé les possibilités de relocalisation de l'Optiparc et qu'ils ont recommandé de le relocaliser entre le CPE et la résidence du 388 rue Turgeon;

CONSIDÉRANT QUE lors de cette même rencontre, ils ont analysé les propositions reçues de 4 compagnies de modules de jeux récréatifs et qu'ils ont recommandé l'achat chez Jambette d'une glissoire conventionnelle à 2550 \$ et un tunnel chenille à 2265 \$;

4455-2015

Il est proposé par la conseillère Mme Éliane Champigny, appuyé par le conseiller M. Delano Guérin, et résolu à l'unanimité

D'accepter les recommandations de la Commission des loisirs.

Le conseiller M. Marc Richard revient siéger à 20h43.

6.D. SALLE DU 222 RUE HUDON - ATTRIBUTION DU NOUVEAU NOM

Le conseiller M. Robert Duchesne dénonce son intérêt et se retire du dossier à 20h43.

CONSIDÉRANT QUE les Chevaliers de Colomb ont cédé la salle à la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE pour rénover la salle du 222 rue Hudon, la Municipalité a reçu du gouvernement provincial une aide financière de 92 800\$;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit respecter les paramètres du programme pour maintenir la participation financière obtenue;

CONSIDÉRANT QUE cette salle sera utilisée par l'ensemble de la population;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a demandé à la population de soumettre des idées de renommer cette salle;

CONSIDÉRANT QUE lors de la rencontre du 29 avril 2015 la Commission des loisirs a regardé les noms proposés et qu'elle a recommandé le nom de salle multifonctionnelle d'Hébertville;

CONSIDÉRANT QUE lors de cette même rencontre, 50 \$ en argent des aulnaies a été attribué parmi les participants et que la personne gagnante est Manon Tremblay;

4456-2015

Il est proposé par la conseillère Mme Éliane Champigny, appuyé par le conseiller M. Delano Guérin;

De remettre 50 \$ en argent des Aulnaies à Mme Manon Tremblay et de nommer la salle du 222 rue Hudon « Salle multifonctionnelle d'Hébertville ».

Le conseiller M. Marc Richard demande le vote :

Pour :	Contre :
Mme Éliane Champigny	M. Marc Richard
M. Delano Guérin	
M. Yves Rossignol	
M. Christian Desgagnés	

La résolution est adoptée à la majorité des conseillers présents.

Le conseiller M. Robert Duchesne revient siéger à 20h45.

6.E. COMMISSION DES LOISIRS - GESTION BUDGÉTAIRE

CONSIDÉRANT QUE le premier avril 2015, le Conseil municipal et la commission des loisirs se sont rencontrés pour discuter de la gestion;

CONSIDÉRANT QUE le rôle de la commission des loisirs est l'organisation d'activités de loisirs pour la population;

CONSIDÉRANT QUE la commission des loisirs possède un pouvoir de recommandation auprès du Conseil municipal;

CONSIDÉRANT QUE chaque année pour le dépôt du budget, la commission des loisirs soumet des projets au Conseil municipal et qu'elle est responsable de leur réalisation via les postes budgétaires de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE lors des activités sporadiques, telles que la fête de la reconnaissance, la fête nationale ou le carnaval, la commission des loisirs s'engage à déposer annuellement des recommandations pour le budget au Conseil municipal. Ces demandes incluront l'activité, la date et le montant demandé pour chacun, ainsi que l'implication des employés municipaux et les besoins matériels. Les sommes accordées par le Conseil, seront gérées via les postes budgétaires de la Municipalité. L'organisme sera responsable des déficits et les surplus seront réinvestis l'année suivante. Elle déposera, au Conseil municipal, ses états des résultats avec les demandes de l'année suivante et indiquera ses recommandations pour la gestion des surplus de l'année.

4457-2015

Il est proposé par la conseillère Mme Éliane Champigny, appuyé par le conseiller M. Marc Richard, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser la Commission des loisirs, à fonctionner tel que convenu lors de la rencontre et comme stipulé plus haut.

6.F. LA GRANDE TRAVERSÉE - AUTORISATION

CONSIDÉRANT QUE la Grande traversée est un évènement de vélo et qu'il désire circuler sur notre territoire;

CONSIDÉRANT QUE l'organisation est autonome et ne requiert aucune implication municipale;

4458-2015

Il est proposé par le conseiller M. Yves Rossignol, appuyé par le conseiller M. Robert Duchesne, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser la Grande Traversée à circuler sur notre territoire.

7. URBANISME

7.A. EMBAUCHE D'UNE PERSONNE RESSOURCE À L'URBANISME

CONSIDÉRANT les obligations nouvelles attribuées aux municipalités par le Gouvernement du Québec en matière de gestion des puits artésiens privés;

CONSIDÉRANT les obligations actuelles en matière d'inspection de l'efficacité des fosses septiques de plus de vingt ans, donc toutes les fausses septiques construite de 1980 à 1995;

CONSIDÉRANT la charge supplémentaire de travail en période estivale ainsi que les inspections reliées aux permis et aux plaintes;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités d'Hébertville, d'Hébertville-Station et de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix partagent à la saison estivale la même ressource depuis 2 ans;

CONSIDÉRANT QUE cette ressource possède déjà la connaissance des territoires de chacune de nos trois municipalités;

CONSIDÉRANT QU'avec les nouvelles obligations en la matière, les municipalités seront à la recherche de ressources supplémentaires;

4459-2015

Il est proposé par le conseiller M. Marc Richard, appuyé par le conseiller M. Delano Guérin, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De répondre positivement à la proposition des municipalités d'Hébertville-Station et de Métabetchouan, de partager la même ressource en urbanisme, et ce, sur une base annuelle et selon le calendrier proposé ci-dessous :

	Période estivale (avril à sept inclus.)		
	Métabetchouan-Lac-à-la-Croix	Hébertville	Hébertville-Station
lundi	Donald, Lina	Patricia, Sarah	
Mardi	Donald, Lina		Sarah
Mercredi	Donald, Lina	Patricia, Sarah	

Jeudi	Donald, Lina		Sarah
vendredi	Donald, Lina	Patricia, Sarah	
	Période hivernale (octobre à mars)		
	Métabetchouan-Lac-à-la-Croix	Hébertville	Hébertville-Station
lundi	Donald, Lina	Patricia, Sarah	
Mardi		Patricia	
mercredi	Donald, Lina	Patricia, Sarah	
Jeudi		Patricia	Lina
vendredi	Donald, Lina	Patricia	
	Moyenne: 0,5 j./sem.	Moyenne: 2,5 j./sem.	Moyenne: 0,5j./sem.
Sarah:	5 jours/semaine en période estivale 3 jours/semaine en période hivernale (moyenne annuelle de 4 jours/semaine)		

7.B. COMITÉ DE SUIVI PROJET VALEO - REPRÉSENTATION

CONSIDÉRANT que l'objectif général est de voir au bon déroulement des travaux et d'analyser les plaintes éventuelles issues du parc éolien;

CONSIDÉRANT que la municipalité d'Hébertville peut nommer une personne représentant les riverains du parc éolien sur le comité;

CONSIDÉRANT que l'inspectrice en bâtiment est la ressource idéale pour effectuer le suivi entre les citoyens et le comité;

4460-2015

Il est proposé par le conseiller M. Marc Richard, appuyé par la conseillère Mme Éliane Champigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De nommer l'inspectrice en bâtiment comme représentante de la municipalité d'Hébertville sur le comité de suivi pour la construction et l'opération du parc éolien.

7.C. DEMANDE DE CONSULTATION GRATUITE AU SARP - 474 RANG ST-ISIDORE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a signé une entente de 25 consultations pour les années 2012 à 2016 avec le Service d'aide-conseil à la Rénovation Patrimoniale;

CONSIDÉRANT que la Municipalité a utilisé 13 des 25 consultations jusqu'à maintenant;

CONSIDÉRANT que la résidence située au 474 rang St-Isidore a été construite vers 1933, selon le rôle d'évaluation;

CONSIDÉRANT que la résidence peut être considérée comme patrimoniale;

4461-2015

Il est proposé par le conseiller M. Christian Desgagnés, appuyé par le conseiller M. Delano Guérin, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter cette demande de consultation au SARP.

7.D. ACHAT D'ENSEIGNES MAGNÉTIQUES POUR VOITURE

CONSIDÉRANT QUE les employés de la Municipalité utilisent leur véhicules personnels ;

CONSIDÉRANT QU'IL est nécessaire que les véhicules soient identifiés au nom de la Municipalité afin d'informer les gens;

CONSIDÉRANT QUE le montant d'une enseigne est de 45\$ avant taxes;

CONSIDÉRANT QUE ce montant a été prévu au budget pour l'année 2015;

4462-2015

Il est proposé par le conseiller M. Delano Guérin, appuyé par le conseiller M. Christian Desgagnés, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser l'achat de quatre (4) enseignes magnétiques. La préparation des enseignes sera effectuée par Lettrage GD au coût de 180\$ avant taxes.

7.E. ENTENTE AVEC UN TECHNICIEN FORESTIER

CONSIDÉRANT que la Municipalité n'est pas toujours en mesure d'avoir l'expertise et les connaissances pour reconnaître les déficiences et les maladies d'arbres;

CONSIDÉRANT que la Municipalité doit parfois effectuer des inspections pour l'entretien et des travaux pour l'abattage/élagage d'arbre sur ses terrains;

CONSIDÉRANT que la Corporation du Mont Lac Vert emploie un technicien forestier et que celui-ci pourrait faire l'objet d'une entente de services;

4463-2015

Il est proposé par le conseiller M. Marc Richard, appuyé par la conseillère Mme Éliane Champigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser Madame Doris Lavoie, mairesse et monsieur René Perron, directeur général à signer une entente avec la Corporation du Mont Lac Vert pour des services occasionnels du technicien forestier.

7.F. ARBRES DANGEREUX - PROPRIÉTÉ MUNICIPALE.

CONSIDÉRANT que le propriétaire du 174, chemin de la Montagne est inquiet de l'état de sept (7) arbres situés près de sa limite arrière ;

CONSIDÉRANT que les arbres sont situés sur la propriété de la Municipalité;

CONSIDÉRANT que certains de ces arbres ont le tronc fendu;

CONSIDÉRANT qu'une inspection a été effectuée par l'inspectrice en bâtiment;

4464-2015

Il est proposé par le conseiller M. Marc Richard, appuyé par le conseiller M. Delano Guérin, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De mandater un professionnel qualifié pour abattre au moins cinq (5) des sept (7) arbres et de vérifier l'état des arbres du secteur afin d'assurer la sécurité des usagers du sentier pédestre.

8. DONS ET SUBVENTIONS

8.A. MADAME RÉGINE TREMBLAY ET BLUETY ONE - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA SAISON DE GYMKHANA 2015

Le conseiller, Yves Rossignol se retire du Conseil à 20h57.

4465-2015

Il est proposé par le conseiller M. Marc Richard, appuyé par le conseiller Christian Desgagnés, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De refuser cette demande.

8.B. MADAME SÉLÉNA JAUVIN - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA SAISON GYMKHANA

4466-2015

Il est proposé par le conseiller M. Marc Richard, appuyé par le conseiller Christian Desgagnés, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De refuser cette demande.

Le conseiller, M. Yves Rossignol revient siéger à 20h58.

8.C. ORCHESTRE SYMPHONIQUE DU SAGUENAY-LAC- SAINT-JEAN - INVITATION À UN VIN, BIÈRE, FROMAGE ET MUSIQUE

4467-2015

Il est proposé par le conseiller M. Marc Richard, appuyé par le conseiller Christian Desgagnés, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De refuser cette demande.

8.D. GARDE NOTRE-DAME D'HÉBERTVILLE - CAMPAGNE DE FINANCEMENT 2015

4468-2015

Il est proposé par le conseiller M. Robert Duchesne, appuyé par la conseillère Mme Éliane Champigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'octroyer une aide financière de 30 \$.

8.E. FONDATION DU CENTRE DE RÉADAPTATION EN DÉFICIENCE INTELLECTUELLE ET TROUBLES ENVAHISSANTS DU DÉVELOPPEMENT DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN - TOURNOI DE GOLF DE LA FONDATION DU CRDITÉ

4469-2015

Il est proposé par le conseiller M. Robert Duchesne, appuyé par la conseillère Mme Éliane Champigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De refuser cette demande.

8.F. CHAMBRE ET JEUNE CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE LAC-SAINT-JEAN-EST - INVITATION AU TOURNOI DE GOLF 2015

4470-2015

Il est proposé par le conseiller M. Robert Duchesne, appuyé par la conseillère Mme Éliane Champigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser la mairesse Mme Doris Lavoie à participer à ce tournoi.

**8.G. ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE CURÉ-HÉBERT -
DEMANDE DE GRATUITÉ DE LA SALLE
AMITHÈQUE**

4471-2015

Il est proposé par le conseiller M. Robert Duchesne, appuyé par la conseillère Mme Éliane Champigny,

D'octroyer la gratuité de la salle Amithèque.

Le conseiller M. Delano Guérin demande le vote :

Pour	Contre
M. Robert Duchesne	M. Yves Rossignol
M. Marc Richard	M. Delano Guérin
Mme Éliane Champigny	
M. Christian Desgagnés	

Accepté à la majorité des conseillers présents.

**8.H. ÉCOLE CURÉ-HÉBERT - GALA RECONNAISSANCE
2015**

4472-2015

Il est proposé par le conseiller M. Robert Duchesne, appuyé par la conseillère Mme Éliane Champigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'octroyer une aide financière de 200 \$ en bourse et de déléguer Mme la Mairesse pour assister au Gala et remettre ces bourses.

**8.I. MARC-ANTOINE BETTEZ - DEMANDE D'AIDE
FINANCIÈRE**

4473-2015

Il est proposé par la conseillère Mme Éliane Champigny, appuyé par le conseiller M. Robert Duchesne;

D'octroyer une aide financière de 100 \$.

Le conseiller M. Marc Richard demande le vote :

Pour	Contre
M. Robert Duchesne	M. Marc Richard
M. Yves Rossignol	M. Christian Desgagnés
Mme Éliane Champigny	
M. Delano Guérin	

Accepté à la majorité des conseillers présents.

9. RAPPORT DES COMITÉS

LE CONSEILLER M. DELANO GUÉRIN :

Le conseiller M. Delano Guérin informe qu'il a assisté à la séance spéciale ainsi qu'à la réunion plénière du 20 avril 2015. Il informe également qu'il a assisté à une rencontre du comité consultatif d'urbanisme.

LE CONSEILLER M. CHRISTIAN DESGAGNÉS :

Le conseiller M. Christian Desgagnés informe qu'il a assisté aux rencontres suivantes :

- Rencontre avec M. Lawrence Potvin, M. Sylvain Lavoie, M. Mario Bouchard et M. René Perron pour les chemins 51 et 52
- Rencontre avec les domaines
- Séance spéciale et réunion plénière du Conseil Municipal d'Hébertville

- Rencontre avec les promoteurs pour le développement domiciliaire
- Les comptes avec Mme Éliane Champigny

LE CONSEILLER M. MARC RICHARD :

Le conseiller M. Marc Richard informe qu'il a assisté aux rencontres suivantes :

- Conseil d'administration du Mont Lac-Vert
- Conseil d'administration Gestion touristique du Mont Lac-Vert
- Comité de travail, renouvellement contrat du directeur général au Mont Lac-Vert
- Rencontre avec le personnel du Mont Lac-Vert
- Résultats : Aide aux opérations 325 \$ et au budget 267 \$
- Préparation d'un plan directeur pour voir l'implantation des habitations, service à la clientèle, montant de 20 000 \$ (à suivre)

LA CONSEILLÈRE MME ÉLIANE CHAMPIGNY :

La conseillère Mme Éliane Champigny informe qu'elle a participé aux rencontres suivantes :

- Séance spéciale le 20 avril 2015
- Réunion plénière le 20 avril 2015
- Embauche pour la coordonnatrice du Camping, Madame Nathalie Dionne
- Rencontre pour les jeux d'eau
- Rencontre pour la Fiesta Estivale le 21,22 et 23 août 2015
- Embauche pour les animateurs du camping, M. Henri Fortin, Mme Marianne McNicoll et Monsieur Samuel Vézina le 28 avril 2015
- Rencontre au Havre Curé-Hébert pour la démission de M. Sabin Larouche et le dépôt des états financiers 2014
- Assemblée annuelle de la Commission des loisirs pour le dépôt des états financiers et pour l'élection du président M. Jean-Denis Tremblay, du Vice-président, M. Sylvain Desbiens et de la secrétaire Mme Émilie Émond
- Les comptes avec M. Christian Desgagnés

LE CONSEILLER M. YVES ROSSIGNOL

Le conseiller M. Yves Rossignol informe qu'il a assisté aux rencontres suivantes :

- 74^{ème} assemblée générale annuelle de la maison des bâtisseurs
- Réunion du conseil d'administration de la maison des jeunes

LE CONSEILLER M. ROBERT DUCHESNE :

Le conseiller M. Robert Duchesne informe qu'il a assisté aux rencontres suivantes :

- Rencontre Régie intermunicipale en sécurité incendie secteur sud le 17 mars 2015
- Rencontre pour la résidence le Pionnier le 27 mars 2015

LA MAIRESSE MME DORIS LAVOIE :

La mairesse Mme Doris Lavoie informe qu'elle a participé à plusieurs rencontres avec des citoyens. Elle mentionne également qu'elle fût présente aux rencontres suivantes :

- Rencontre avec M. Lawrence Potvin, M. Sylvain Lavoie, M. Mario Bouchard, M. Christian Desgagnés et M. René Perron pour les chemins 51 et 52
- Rencontre avec M. Michel Claveau, conseiller à Hébertville-Station pour l'appui de la véloroute longeant la voie ferrée et le partage d'une ressource en horticulture
- Rencontre avec les domaines
- Séance spéciale et réunion plénière du Conseil municipal d'Hébertville
- Régie d'Incendie à Hébertville-Station
- Régie du Parc Industriel Secteur Sud
- Plénier à la MRC avec le président de la FQM, M. Richard Leroux
- Présentation sur les Drones à Larouche avec Mme Patricia Gagné
- Brunch des Filles d'Isabelle
- Journée du livre à la Bibliothèque d'Hébertville et remise de prix
- Rencontre avec le Comité de transition pour les Chevaliers de Colomb
- Rencontre inter-municipale avec Val-Eo
- Présentation des mémoires pour le sommet économique
- Comité Sécurité Publique à La Baie pour la présentation de la pièce « IMPACT » pour sensibiliser les secondaire 5 pour l'après-bal
- Assemblée générale annuelle du CLD
- Assemblée générale annuelle du CLAP
- Rencontres avec les promoteurs pour le développement domiciliaire
- Rencontre avec la vérificatrice de la firme Malette
- Rencontre avec les ingénieurs de la MRC

La mairesse, Mme Lavoie informe qu'elle participera à une rencontre avec les 3 Municipalités dans le dossier de l'eau potable Lac Beau Portage le 13 mai.

10. AFFAIRES NOUVELLES

10.A. MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC (MTQ) - LIMITE DE VITESSE ROUTE D'HÉBERTVILLE

CONSIDÉRANT la résolution 4267-2014 qui demande au MTQ, l'installation d'un feu de circulation à l'intersection de la route d'Hébertville (169), de la rue Martin et du rang 2 d'Hébertville;

CONSIDÉRANT que nous n'avons aucune réponse à cette demande;

CONSIDÉRANT la vitesse excessive à laquelle circulent les utilisateurs de la route d'Hébertville (110km/h);

CONSIDÉRANT la difficulté des usagers de la rue Martin et du rang 2 d'Hébertville de traverser ou même emprunter la route d'Hébertville;

CONSIDÉRANT la difficulté des usagers du rang Lac-Vert et du rang 3 d'Hébertville de traverser ou même emprunter la route d'Hébertville;

CONSIDÉRANT la difficulté des usagers de la rue La Barre d'Hébertville de traverser ou même emprunter la route d'Hébertville;

Il est proposé par le conseiller M. Robert Duchesne, appuyé par le conseiller M. Christian Desgagnés, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De demander au MTQ de diminuer la vitesse afin d'assurer la sécurité de tout les usagers aux intersections de la route d'Hébertville (169), de la rue La Barre et du rang 3 d'Hébertville.

11. LISTE DES COMPTES

Il est proposé par le conseiller M. Christian Desgagnés, appuyé par la conseillère Mme Éliane Champigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

4475-2015

D'autoriser des déboursés du fonds général pour une somme totalisant 296 498,31 \$.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question soulevée.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le conseiller M. Delano Guérin propose de lever l'assemblée, à 21h50.

MME DORIS LAVOIE
MAIRESSE D'HÉBERTVILLE

RENÉ PERRON, M.B.A. , M.A. en études régionales
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER